



HAL
open science

Le papier permanent

Astrid Brandt-Grau

► **To cite this version:**

| Astrid Brandt-Grau. Le papier permanent. *Actualités de la conservation*, 1996, 1. hal-04346247

HAL Id: hal-04346247

<https://bnf.hal.science/hal-04346247>

Submitted on 15 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le papier permanent

in *Actualités de la conservation*, n° 1, octobre 1996

Le service de la coordination bibliographique (Direction du Développement Scientifique et des Réseaux) souhaite apporter une mention sur la permanence du papier au moment du catalogage des ouvrages. Dans ce contexte il nous a paru utile de donner une information technique sur le papier permanent.

Sommaire

Définition	Actions
Offre	Références bibliographiques
Demande	

Définition du papier permanent

La première norme internationale pour le papier permanent (ISO 9706) a été publiée par l'International Standard Organization (ISO) en mars 1994 et fixe "les prescriptions pour qu'un papier destiné à l'établissement de documents soit permanent", c'est-à-dire qu'il reste chimiquement et physiquement stable pendant une longue période.

Cette norme internationale est l'équivalent de la norme américaine ANSI Z39.48 de 1992 "Permanence of paper for printed library materials".

Pour qu'un papier puisse être déclaré conforme à la norme ISO 9706 (ou ANSI Z39.48), il doit répondre aux critères suivants :

- le pH de l'extrait aqueux de la pâte à papier doit être compris entre 7,5 et 10,
- l'indice Kappa de la pâte à papier qui indique la résistance à l'oxydation (liée à la présence de lignine) doit être inférieur à 5,
- la réserve alcaline doit être supérieure ou égale à 2 % d'équivalent de carbonate de calcium,
- la résistance à la déchirure doit être supérieure à 350 mN pour un papier dont le grammage est supérieur à 70 g/m².

Le symbole attaché à cette norme est le signe mathématique de l'infini dans un cercle portant en dessous la mention ISO 9706.

Le papier permanent doit être exclusivement fabriqué à partir de pâte chimique en milieu neutre ou alcalin. Cependant, il n'est pas nécessaire d'utiliser des chiffons comme matière première. Le bois peut donc être utilisé à condition d'éliminer tous les constituants non cellulosiques et en particulier la lignine.

Offre du papier permanent

L'offre du papier permanent dépend de l'offre des pâtes chimiques et de la situation technique et économique de l'industrie papetière. Selon l'étude de Bernard Pras et Luc Marmonier (1), la production de pâte chimique représentait 70 % de la production totale française en 1988, soit 1,58 million de tonnes. Par ailleurs, selon la même étude, la France importe essentiellement des pâtes chimiques. L'offre de pâte chimique est importante et ce n'est donc pas la matière première qui fait défaut. La production de papiers à base de pâte chimique représentait 66 % des papiers d'impression et d'écriture en 1988.

D'après le rapport annuel de 1994 de la Confédération Française de l'Industrie des Papiers, Cartons & Celluloses (COPACEL), les pâtes chimiques représentent 59 % de la production totale française. Il est à noter que seulement 4 % des pâtes chimiques sont encore fabriquées en milieu acide (procédé au bisulfite).

Ce changement dans la fabrication du papier a des causes techniques (diminuer la corrosion des machines), économiques (le carbonate de calcium constitue une charge très économique) et écologiques (diminution de la pollution des eaux). La fabrication en milieu neutre est moins onéreuse que la fabrication en milieu acide. Cependant, fabriquer du papier avec de la pâte chimique en milieu neutre ne suffit pas à produire du papier permanent, mais constitue une des conditions nécessaires.

En revanche, il est vrai que les pâtes chimiques nécessaires pour la fabrication du papier permanent sont plus chères que les pâtes mécaniques, thermo-mécaniques (TMP) ou chimico-thermomécaniques (CTMP). Bertrand de Mongolfier, Directeur technique des Papeteries Canson et Montgolfier appartenant au groupe Arjomari (2), donne les indications suivantes pour des papiers en bobines utilisés sur des rotatives (prix à 20% près) :

- journal : 2800 à 3500 F / tonne
- journal amélioré : 3200 à 3500 F/t
- bouffant édition non permanent : 6000 F/t
- bouffant édition permanent : 6200 F/t
- couché moderne non permanent : 4800 à 5200 F/t
- couché moderne permanent : 4800 à 5200 F/t
- offset permanent (4050g/m²) : 6500 à 7200 F/t.

Il en ressort qu'à qualité égale de pâte chimique, il n'y a pas de surcoût de fabrication pour un papier permanent.

Demande du papier permanent

La demande potentielle de papier permanent peut être exprimée par différents acteurs : les éditeurs, les imprimeurs, les libraires, les auteurs, les bibliothèques et archives et les pouvoirs publics.

Les éditeurs

Ce sont presque toujours les éditeurs qui choisissent et achètent le papier. Le poids économique des éditeurs vis-à-vis des papetiers varie en fonction de leur importance. Par ailleurs, la consommation du papier pour l'édition est très loin de représenter la totalité des papiers d'impression (moins de 7 %). D'autres secteurs, comme la publicité et la reprographie, sont de plus gros consommateurs. D'après l'étude de Pras et Marmonier, les "éditeurs manifestent, dans l'ensemble, une certaine ignorance, une certaine indifférence, une adhésion de principe mais des réserves". Il semble que les éditeurs soient avant tout sensibles au rapport qualité-prix et soucieux de réduire le prix de revient du papier. Pour la plupart, la permanence n'est pas encore un critère de vente supplémentaire, mais ils seraient prêts à en faire un argument, si les consommateurs y étaient sensibles. Toujours selon la même étude, "le passage au papier permanent pour un ouvrage de 100 F représenterait un surcoût de seulement 0,75 F à 1,50 F pour l'éditeur. L'intégration de ce surcoût dans le prix de revient et sa répercussion sur les marges conduiraient à une augmentation de prix de 2 F à 3 F pour le consommateur". Les secteurs pour lesquels les éditeurs recherchent des papiers de qualité sont : les encyclopédies et les dictionnaires, les albums et les livres de bibliophilie, les ouvrages de référence et, dans une certaine mesure, les livres scientifiques. D'après Pras et Marmonier, le volume potentiel de papier permanent serait pour cette catégorie d'ouvrages de 84.000 tonnes par an, soit environ la moitié de la consommation de papier pour l'édition.

Pras et Marmonier concluent : "un marché potentiel existe donc. Les éditeurs ne sont pas en mauvaise situation mais dans une position plutôt attentiste, leur attitude étant largement fonction du prix effectif du papier permanent et de l'influence éventuelle de ce type de papier sur la demande finale de livres. La position et le poids des autres secteurs par rapport au papier permanent pourra influencer la position des éditeurs".

Les imprimeurs

Les imprimeurs sont avant tout préoccupés par les critères de rentabilité et de qualité de l'impression en fonction des techniques utilisées. Ils jouent auprès des éditeurs un rôle de conseillers techniques. Comme les éditeurs, ils ne semblent pas informés, mais pensent que le papier permanent ne devrait pas poser de problème particulier lors de l'impression. L'étude du Centre de Recherche sur la Conservation des Documents Graphiques (3) a en effet démontré que pour "les encres noires, bases de tout texte imprimé, les impressions conservent leurs caractéristiques visuelles et chimiques, avant et après vieillissements artificiels", mais que "les impressions en couleurs testées ont montré une plus grande disparité suivant la composition des diverses formules d'encres". Les imprimeurs ont très largement adopté le procédé offset qui représentait en 1987 près de 79 % des tonnages imprimés. Dans le tonnage total des imprimés, le livre ne représente cependant que 8,4 %.

Les bibliothèques

Les bibliothèques de référence (bibliothèques nationales) et universitaires sont très intéressées par la possibilité d'obtenir ou d'acheter des ouvrages sur du papier permanent. Les autres types de bibliothèques (municipales et de prêt) sont souvent handicapées par la faiblesse de leur budget. Par ailleurs, il n'existe pas de centrale d'achat, pas même pour une catégorie de bibliothèque. De plus, les bibliothèques n'achètent pas directement auprès des éditeurs, mais le plus souvent auprès des divers libraires locaux. Par conséquent, les moyens de pression sont inexistantes.

Les libraires

Les libraires n'ont quasiment pas d'influence sauf en tant que conseillers auprès des clients.

Les auteurs

Les auteurs en étant sensibles à la permanence de leurs ouvrages pourraient avoir une certaine influence. Mieux informés, ils pourraient inciter les éditeurs à les publier sur papier permanent.

Les lecteurs-consommateurs

Les bibliophiles et les utilisateurs quasi-professionnels de bibliothèques (universitaires et étudiants) pourraient constituer un groupe de pression important, car seuls des ouvrages en bon état permettent l'accès aux informations qu'ils contiennent.

Les écologistes

Les écologistes pourraient être sensibilisés également sachant que la fabrication du papier permanent est moins polluante. Cependant, ils militent avant tout pour une utilisation du papier recyclé, ce qui va à l'encontre des préoccupations de permanence. Un papier

recyclé est moins stable chimiquement et ses propriétés mécaniques sont inférieures à celles d'un papier neuf. Ces papiers ont une durée de vie nettement plus courte que le papier permanent.

Les pouvoirs publics

Les pouvoirs publics sont les gardiens du patrimoine national. Il leur revient à ce titre d'être le principal moteur d'une action en faveur de l'utilisation du papier permanent dans l'édition et la production de documents destinés à l'archivage. Malheureusement, l'administration, pour des raisons liées à la gestion rationnelle des ressources en matière première, recommande l'utilisation du papier recyclé.

Les actions en faveur du papier permanent

Grâce à l'établissement de la norme ISO 9706, il est enfin possible de coordonner les efforts et les mesures à prendre pour la promotion du papier permanent. Cependant un important travail d'information et de sensibilisation reste à réaliser, en particulier en France.

A l'instar de ce qui a déjà été entrepris dans d'autres pays, notamment aux Etats-Unis, il faut continuer à sensibiliser les personnes concernées par la publication (éditeurs, imprimeurs) et par la conservation des papiers (bibliothécaires et archivistes). Cette information devrait comprendre la diffusion d'une documentation concernant les normes et les fabricants de papier permanent. Dans ce domaine l'European Foundation for Library Cooperation (E.F.L.C.) a fourni un travail de pionnier en publiant un répertoire européen des papiers d'édition sans acide et permanents (4). Ce répertoire, réalisé à la demande et avec le soutien de la Direction générale X de la Commission européenne a pour objectif de :

- promouvoir l'impression des publications sur papier permanent comme mesure préventive à l'acidification des papiers et à la fragilisation qui en découle,
- servir de guide pratique aux éditeurs, imprimeurs et acheteurs de papier d'édition.

Pour la réalisation de ce répertoire 225 fabricants de papier d'édition de 25 pays européens ont été prospectés. Les données et échantillons obtenus de 23 fabricants de 10 pays européens ont permis de signaler dans la seconde édition du répertoire une centaine de papiers correspondant à la norme ISO 9706 ou ANSI/NISO (norme américaine). Les papiers y sont classés par :

- fabricant,
- marque,
- type de papier (non couché ou couché),
- grammages,
- teintes possibles,
- surface,

Malgré ces efforts réalisés depuis 1992, l'enquête de la société hollandaise Swets & Zeitlinger menée en coopération avec l'EFLC (5) montre que :

- les deux tiers des 142 éditeurs ayant répondu à l'enquête ignorent les normes de papier permanent ainsi que les recommandations de l'Union Internationale des Editeurs à ce sujet,
- la demande faite aux éditeurs pour l'utilisation du papier permanent, notamment par les bibliothèques, reste faible.

Un effort considérable d'information et de sensibilisation reste donc à accomplir. Par ailleurs, il est important d'obtenir une bonne couverture médiatique et de demander aux pouvoirs publics d'assurer un rôle moteur pour encourager largement l'usage du papier permanent. Le papier permanent pourrait être promu lors de manifestations comme les salons et foires du livre où se retrouvent à la fois les professionnels et les amateurs du livre.

Références bibliographiques

- 1) PRAS, Bernard, MARMONIER, Luc , *Du papier pour l'éternité, l'avenir du papier permanent en France*, Cercle de la librairie et Centre National des Lettres, Paris, 1990
- 2) MONTGOLFIER, Bertrand de , "Quel coût de papier pour quelle permanence ?" dans : *Actes des deuxièmes journées internationales d'études de l'ARSAG*, Paris, 16-20 mai 1994
- 3) MARAVAL, M. et FLIEDER, F., *La stabilité des encres d'imprimerie*, dans : *Les documents graphiques et photographiques, analyse et conservation*, Travaux du Centre de recherche sur la Conservation des Documents Graphiques 1991-1993, Paris, 1994, pp. 163-206
- 4) *Répertoire européen des papiers d'édition sans acide et permanents*, rédigé par Marc Walckiers, et publié par LIBRIME, 2nd. éd., Bruxelles, 1994
- 5) "A Swets-EFLC survey : 68 European publishers use acid-free paper", in *EFLC Newsletter*, March 1994, n°8, p. 2.